

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 2 JUILLET 2013 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

10 JUL. 2013

N° 3 - 113 / 2013 : APPEL A PROJETS ESS 2013 - DÉSIGNATION DES LAURÉATS ET
 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

L'An Deux Mille Treize, le 2 juillet 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 juillet 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Jean-Michel BOUAT, Patrick GARNIER, Genevève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Noël RAMON,

Membres suppléants présents non votants : Madame, Messieurs, Marie-Claude DURAND, Alain LONG, Jean MAURIÈS.

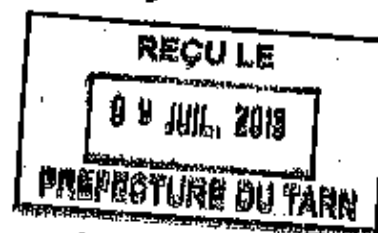
Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Christine DEVOISINS, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Robert BOUDES, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Max CHAIZE, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 35

Votants (titulaires, suppléants votants) : 32



N° 3 – 113 / 2013 : APPEL A PROJETS ESS 2013 – DÉSIGNATION DES LAURÉATS ET ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Pilote : développement économique

Autres services concernés : direction générale des services, Finances et budget

Monsieur Robert GAUTHIER et Madame Maryse BERTRAND , rapporteurs

Après l'approbation du schéma directeur d'économie sociale et solidaire en 2012, l'agglomération a souhaité lancer un appel à projets destiné à accompagner les projets exemplaires en termes de contribution au développement de l'économie sociale et solidaire (E.S.S.) à l'échelle de son territoire.

L'agglomération s'est associée à Midi-Pyrénées Actives afin de bénéficier de l'expertise que cet organisme de financement solidaire a acquise depuis 2004, et disposer d'un effet de levier complémentaire pour les projets.

L'appel à projet ESS, lancé en avril 2013 et clôt le 10 mai dernier, s'est adressé aux entreprises de toutes natures, en création ou non, et aux associations ayant un projet dont la réalisation a vocation à intervenir sur le périmètre de l'agglomération de l'Albigeois (17 communes).

Cet appel à projets s'est déroulé en deux phases successives:

- la phase de "présélection" assurée par les services de l'agglomération, par Midi-Pyrénées Actives et le comité de sélection, dont l'objectif était de vérifier l'éligibilité des dossiers, de les analyser, de les enrichir le cas échéant et de déterminer les projets à retenir pour la phase de sélection,
- la phase de "sélection" qui a débuté par les soutenances orales des porteurs de projets présélectionnés devant le jury de sélection et s'achèvera avec la signature des conventions de financement.

L'analyse des projets s'est articulée autour de la prise en compte d'indicateurs d'impact (création d'emplois notamment) et de réalisation, destinés à s'assurer de la viabilité du projet et de la compatibilité avec les principes de l'ESS tant au niveau des résultats que de la démarche.

13 dossiers ont été déposés sur des thématiques très variées : circuits courts, service à la personne, insertion professionnelle de publics en difficulté, tourisme, action culturelle, développement du lien social, éco-mobilité...

5 dossiers ont été retenus lors de la phase de pré-sélection.

3 projets lauréats ont été sélectionnés par le jury :

- **1^{er} prix : plateforme régionale d'édition** - Projet de création d'une association, implantée sur le territoire albigeois, regroupant plusieurs éditeurs locaux de Midi-Pyrénées, adhérents au centre régional des lettres, pour assurer la diffusion et la distribution de leurs catalogues respectifs via une plateforme mutualisée (logistique, commerciale, administrative...). La maison d'édition albigeoise « Un Autre Reg'art » est à l'origine de ce projet avec plusieurs éditeurs locaux et régionaux.

Ce projet contribue, au travers d'une démarche collective et de mutualisation, au développement des petites maisons d'éditions souvent axées sur la diffusion d'une culture régionale et qui peinent à se développer.

• **2ème prix : Ferme MIRANDE** - Extension, sur l'agglomération et en l'occurrence à Castelnau de Levis, de la « ferme bio d'insertion MIRANDE » portée par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif SCIC Tersol Delpoux. Déjà implantée au Garric, son objectif est de diversifier sa production fruitière et de légumes bio et d'en développer les ventes sur l'Albigeois.

Ce projet participe au développement de l'insertion professionnelle et des circuits courts sur le territoire, dans une approche respectueuse de l'environnement.

• **3ème prix : projet VILEO** porté par une jeune entreprise créée en mai dernier pour développer le transport, à vélo, de personnes et de colis sur Albi.

Ce projet contribue au développement de l'éco mobilité et de services à la personne innovants sur le territoire.

Les dotations ont été évaluées en fonction du besoin en financement du projet et de l'effet de levier apporté. Elles seront confortées dans le cadre de la signature d'une convention qui sera établie au regard du statut des entités porteuses et de la réglementation en vigueur.

Les dotations seront versées, pour la réalisation des projets, sous forme :

- de subventions d'investissement et/ou de fonctionnement à titre exceptionnelle pour les projets associatifs,
- d'aides aux entreprises dans le cadre de la réglementation « de minimis » pour les sociétés.

La convention fixera les modalités suivantes :

- versement de la subvention en deux phases ; une avance forfaitaire ferme et le solde versé au regard de la mise en œuvre effective des projets
- éventuelles conditionnalités de l'aide accordée, afin de garantir la bonne utilisation des fonds et de s'assurer du bon développement des projets.

C'est pourquoi je vous propose :

- De valider les projets retenus par le jury de l'appel à projets ;
- D'attribuer les subventions maximales de :
 - 10 000 € (dix mille euros) à la structure porteuse du projet de plateforme d'éditions
 - 8 000 € (huit mille euros) à la structure porteuse du projet albigeois de ferme de MIRANDE
 - 7 000 € (sept mille euros) à l'EURL VILEO pour le lancement de son service de transport à la personne et de colis à vélo sur Albi.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 19 février 2013,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 25 juin 2013,

CONSIDÉRANT l'intérêt de promouvoir les actions exemplaires en termes de création d'emplois et de développement de l'économie, sociale et solidaire à l'échelle de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ATTRIBUE une subvention d'un montant maximum de 10 000 € (dix mille euros) à la structure porteuse du projet de plateforme d'éditions sur l'albigeois.

ATTRIBUE une subvention d'un montant maximum de 8 000 € (huit mille euros) à la structure porteuse du projet de l'extension de la ferme de MIRANDE sur l'agglomération.

ATTRIBUE une subvention d'un montant maximum 7 000 € (sept mille euros) à l'EURL VILEO pour le lancement de son service de transport à la personne et de colis à vélo sur Albi.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget général 2013.

AUTORISE monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, monsieur le vice-président au développement économique ou madame la vice-présidente à l'économie sociale et solidaire, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes y afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 juillet 2013,

Le Président,

